

Enquête publique Nacre / Usine de production d'agrocarburant

contributions à poster sur l'adresse suivante: pref-aménagement@pyrenees-atlantiques.gouv.fr
Objet : Enquêtes publiques /dossier Nacre / cahier des contributions Avis du public

rappel : Le projet industriel de Lacq a été dimensionné pour assurer les productions suivantes : • 30 000 t/an de bioéthanol• 5 000 t/an de biométhane• 41 000 t/an de CO2• 55 000 t/an de lignine. Il consommerait de 120 à 150 000 tonnes de biomasse sèche – 220 à 250 000 t sous forme humide- (environ 70 000 t cultures agricoles et 55 000 t de bois)

Attention : les contributions sous forme « copier/coller » ne sont pas prises en compte. Il faut donc personnaliser les contributions individuelles en choisissant les thèmes ci dessous et où dans l'avis du Cade et en adaptant leur formulation.

Observations générales

- Ce projet génère des risques très importants pour le patrimoine forestier en mettant en application le programme de recherche Futurol qui va permettre d'utiliser des OGM pour déconstruire la biomasse cellulosique agricole et forestière et fermenter industriellement le sucre issu de ces biomasses. Comme l'a expliqué Jean-Guy Berrin directeur de recherche à l'INRAE qui a participé au programme Futurol, « Les micro-organismes utilisés sont principalement des champignons et des levures. Les champignons sont utilisés pour déconstruire la biomasse, la découper en petits morceaux et les levures sont impliquées dans le processus pour fermenter les sucres en éthanol... L'objectif des industriels, c'est d'améliorer ce champignon trichoderma reesi. Et pour l'améliorer, en effet, on utilise des outils génétiques »
- Les technologies OGM résultant du programme Futurol ont été brevetées et les brevets ont été achetés par la société AXENS, actionnaire et opérateur technique de la société NACRE. Seront ils ou non utilisés dans le processus technologique de production d'éthanol dit de 2ème génération, par la dite société ?
- Il est choquant que les documents soumis à enquête publique n'indiquent pas clairement l'utilisation de ces organismes génétiquement modifiés et encore moins les risques encourus par l'utilisation de cette biotechnologie génétique. Leur dissémination dans les espaces naturels pourraient provoquer une dégradation rapide de la biomasse forestière. L'étanchéité des fermenteurs peut-elle être réellement sécurisée ? et que deviendraient les digestats en fin d'opérations de raffinage ?
- Les besoins en « biocarburant » ne cesseront de croître. La mobilisation de la biomasse forestière et agricole est sensée remplacer une part croissante du pétrole et du gaz utilisés par l'industrie de la pétrochimie. Tout ceci conduirait à mobiliser de plus en plus de forêts et de terres agricoles mais aussi des soi-disant déchets. Et les friches seraient aussi sollicitées, alors qu'elles sont riches en biodiversité.

Questions / Que signifie « raffinage » de la biomasse-en utilisant des OGM ?..

- Pourquoi aucune obligation d'information claire des citoyens et aucune procédure d'autorisation préalable ne semble être prévue ? Allons nous généraliser la consommation d'OGM forestiers à la pompe sans en être informé ?
- Quand et comment ces champignons et levures OGM seront ils utilisés ?
- Les risques de dissémination dans les espaces naturels de ces organismes génétiquement modifiés ont ils été pris en compte ?
- Quels sont les protocoles techniques stricts qui seront mis en œuvre pour éviter la dissémination des champignons et des levures OGM ?

Questions sur l'intérêt de reconvertis des ressources agricoles et forestières en carburant ?

- Quelle est l'intérêt réel à transformer les **terres agricoles ou en friches** en espace de production de carburant alternatif ? Un bilan coût/bénéfices a t il été réalisé ? Les terres agricoles visées sont elles capables d'accueillir des cultures industrielles, donc fortement mécanisées, qu'il s'agisse de leur surface, de leur déclivité ou de leur accès ?

Les terres qui vont être utilisées pour produire les grandes herbes de Miscanthus et/ou des Bambous avaient préalablement, soit une fonction de production de biens alimentaires, soit elles étaient en friches et constituaient des réserves de biodiversité précieuse.

- Quel est l'intérêt réel de transformer la forêt en carburant ? Un bilan coût/bénéfices a t il été réalisé ?

- Les biocarburants émettent ils moins de CO2 que les carburants fossiles ?

- Quel est le **bilan carbone** exhaustif de la production d'agrocarburant et du projet ?

Questions sur plan d'approvisionnement de NACRE.

- Le plan d'approvisionnement précise que l'évaluation des disponibilités en **biomasse forestière** s'appuie sur les données IGN issus des PRFB 2026/2035 (programmes régionaux de la forêt et du bois) Or le programme régional Nvle-Aquitaine n'est pas publié car il n'existe toujours pas !

- Ces prévisions de disponibilité ne prennent en compte ni les conséquences brutales et rapides du réchauffement climatique sur la ressource bois, ni les conséquences de l'arrivée de la nématode du pin au sein du massif Aquitain.

- Ces produits forestiers sont déjà utilisés par les nombreuses entreprises de pâtes à papier, le secteur des panneaux bois, les chaufferies bois industrielles et locales, déjà inquiètes pour leur propre approvisionnement.

- Ils sont aussi visés pour approvisionner les nouveaux projets industriels comme E-Cho, Biochar Garlin, Sobegi, Gardanne, et les nouvelles chaufferies bois. Limiter les possibles conflits d'usage au seul projet Miraïa de production de biochar, relève presque de l'imposture.

Le plan d'approvisionnement en **biomasse agricole** indique qu'elle proviendra à moyen terme de la production de 1000ha de bambous et 1500 ha de miscanthus. Et d'une partie des rafles de maïs disponibles.

- Ces surfaces, conséquentes, semblent modestes au vu des surfaces implantées en Maïs dans le région mais encore faudra t il les trouver et maîtriser leurs techniques de production. Si elles ne sont pas trouvées, il faudra continuer à mobiliser prioritairement de la biomasse forestière.

- Par ailleurs, une partie, non précisée, des terres agricoles à mobiliser seraient des terres actuellement en friches qui seraient reconverties en culture. Une telle reconversion entraînerait un déstockage important de carbone et une perte importante de biodiversité.

- Quant aux **rafles de Maïs**, le plan se veut rassurant en indiquant que la disponibilité existe car elles ne sont pas essentielles pour la reconstitution organique et minérale des sols, sans qu'aucune étude scientifique ne soit citée en appui de cette affirmation.

Question sur le double langage de l'État

L'État fait de grand discours sur la protection des forêt et la protection de l'agriculture nourricière. Mais il finance et soutient aussi de plus en plus de projets industriels pour la production de carburant. Or ceux ci sont dangereux pour la pérennité du patrimoine forestier et ils viendront en concurrence avec la protection des cultures destinées à l'alimentation des français.

Nota : D'autres questions sur la mobilisation des ressources en eau, les risques industriels, les risques pour santé publique, résultant de ces nouvelles activités, mériteraient d'être formulées.pref-aménagement@pyrenees-atlantiques.gouv.fr